



Coopérative d'habitation  
Val Perché  
810 rue Montcalm, # 002  
Montréal, Québec H2L 5G2

## **Le redéveloppement de la gare-Hôtel Viger :**

### **Un projet qui pourrait représenter une plus-value pour notre collectivité**

**Présenté dans le cadre de la consultation  
de l'Office de consultation publique de Montréal**

#### **MÉMOIRE**

**La Coopérative d'Habitation Val-Perché  
Représentée par  
Heidi Miller, Présidente  
Michel Blais, membre-fondateur**

**Arrondissement Ville-Marie, Montréal  
Novembre 2007**

## **La Coopérative d'Habitation Val-Perché : Une collectivité fière de son histoire**

Opérationnelle en 2004, La Coopérative d'Habitation Val-Perché est issue des longues représentations des organismes communautaires du quartier (Alerte Centre-Sud, Comité Logement centre-Sud, GRTs, etc) pour obtenir du logement social de qualité aux familles du milieu. Nous retrouvons à l'intérieur de nos murs, 51 logements occupés principalement par de jeunes familles issues de divers milieux socio-économiques et culturels, et de quatre logements adaptés aux enfants à mobilité réduite.

Fiers de notre appartenance au quartier Centre-sud, notre Coopérative d'habitation fait partie d'un environnement immobilier beaucoup plus vaste, regroupant le long de la rue Wolfe au sud du boulevard Saint-Antoine, plus de 221 logements pour personnes à faible ou moyen revenu.

Ces citoyennes et citoyens sont tous porteurs d'un attachement pour leur territoire et leur milieu de vie. On dit souvent d'ailleurs à qui veut l'entendre, que les Coopératives d'habitation permettent à leurs membres de s'approprier autant leurs vies personnelles que leurs pouvoirs d'actualisation collective. Chez nous, à la Coopérative d'Habitation Val-Perché, nous aimons nous investir dans nos milieux de vie et nous avons à cœur de favoriser le développement de notre environnement. Nous espérons à ce chapitre, faire valoir notre capacité à comprendre les enjeux de développement socio-économiques et le défi de garantir à nos membres-coopérants une qualité de vie urbaine.

**Notre faire-valoir : Le développement immobilier et l'économique ne doivent pas se faire au détriment de la qualité de vie du citoyen-famille.**

Nous représentons un milieu de vie qui subit déjà beaucoup les désagréments liées au fort volume de circulation automobile le long de l'axe Est-Ouest de l'autoroute 720. Le bruit est une nuisance importante dans ce secteur-ci de la ville, la vitesse excessive des voitures tout le long du boulevard Saint-Antoine est une plaie aux heures d'ouverture et de fermeture des bureaux du centre-ville. De plus, les lourds camions remorques de la compagnie Molson utilisent déjà le boulevard Saint-Antoine comme voie de contournement de l'autoroute pour

se rendre à leur entrepôt de la rue Notre-Dame. Que pensez alors des risques pour nos piétons et nos enfants ? Nous craignons pour la sécurité de nos enfants... Nos jeunes d'âge scolaire prennent l'autobus matin et soir au coin des rues Saint-Timothée et Saint-Antoine. Nos plus vieux utilisent souventes fois, les rues St-Antoine et Viger pour se rendre au métro Champ-de-Mars ou dans l'ouest de la ville. Ils traversent les rues Viger et Saint-Antoine en utilisant un système de signalisation routier franchement désuet et non-respectueux des besoins des piétons qui doivent emprunter ces tracés. À l'aube du redéveloppement du projet de la gare-Hôtel Viger, vous pouvez sûrement comprendre notre préoccupation de voir s'ajouter 1,600 places de stationnement dans les sous-sols de la gare-Hôtel. Le taux d'affluence automobile qui s'ajoutera au trafic déjà élevé de ce secteur nous inquiète énormément.

Nous comprenons très bien les intérêts économiques et culturels en jeu. L'idée de revaloriser cet ancien joyau du Canadien Pacifique, construit par l'architecte américain Bruce Price nous plaît bien à l'heure de la mise-en-valeur de nos ressources locales. Ainsi, nous sommes fiers que des promoteurs immobiliers veulent développer l'entrée Est du Vieux-Montréal, mais nous demandons que cette démarche se fasse dans le plus grand respect des citoyens-famille du Faubourg-Québec.

Nous souhaitons que le complexe immobilier qui se construira autour de ce Château-Hôtel ne détériore pas la quiétude fragile autour de son territoire.

### **Nos recommandations**

Nous avons jugé à propos de vous déposer quelques recommandations, d'autant plus que nous savons qu'une importante proportion des résidents du Faubourg-Québec, et principalement des citoyens-famille de la rue Wolfe, se retrouveront dans nos recommandations.

Nos recommandations touchent trois niveaux de préoccupations. D'une part, la circulation automobile, d'autre part, la valorisation des espaces verts du secteur, et enfin le développement de commerces de proximité.

## **Mesures d'atténuation de la circulation automobile**

Nous aimerions, dans les meilleurs délais, diminuer la vitesse des véhicules automobiles... à défaut de pouvoir la restreindre. Relativement à la circulation automobile, nous rapportons les propos du Dr Louis Drouin, responsable du secteur environnement urbain et santé, à la Direction de la santé publique de Montréal, qui relevait dans une de ces dernières interventions que l'utilisation des bosses de ralentissement (Speed Bumpers) auraient un impact notable sur la diminution de la vitesse des véhicules et seraient, en ce sens, un facteur important de réduction des risques pour les piétons.\*

- Nous aimerions contraindre les camions-remorques desservant la compagnie Molson à ne plus utiliser la rue Amherst et le boulevard Saint-Antoine pour accéder à leur entrepôt de la rue Notre-Dame.

Aussi, nous croyons que les promoteurs du projet immobilier de la gare-Hôtel Viger pourraient faire front commun avec les résidents de Faubourg-Québec pour diminuer l'éclairage à haute intensité et le volume des affiches routières le long du boulevard Saint-Antoine. Nous croyons savoir que le Ministère Québécois des Transports a encore une juridiction sur ce chemin public. Nous comprenons que le boulevard Saint-Antoine représente une voie d'accès importante au pont Jacques-Cartier, mais il y a des limites (...) à ne pas dépasser.

- Nous endosserions aussi que les autorités locales installent des radars-photos automatisés au coin des rues Berri et de la rue Amherst, le long du boulevard Saint-Antoine.
- Nous apprécierions que le service de la circulation étudie la possibilité d'utiliser les bosses de ralentissement ou Speed Bumpers tout-au-moins sur les voies transversales au projet.

- Nous insistons pour prolonger la piste cyclable de la rue Berri, le long du boulevard Saint-Antoine. Ceci devrait aider à agrémenter le secteur en favorisant une reconfiguration qui (re)donne de l'espace public aux piétons et citoyens-sportifs.

### **La valorisation des rares espaces verts du secteur**

Dans notre secteur, les enfants manquent d'aires de jeux et les adultes d'aires de repos. Tous apprécieraient un peu plus d'espaces verts de qualité. Est-il possible de croire que le développement de la gare-Hôtel Viger favorisera ou même accélérera la transformation du célèbre parc Viger en terrain sécuritaire et agréable pour les citoyens-famille du secteur ?

- Transformer un peu plus rapidement le fameux Square Viger en parc de détente (sécuritaire) pour les gens et enfants du quartier.

### **Le développement des commerces de proximité**

Force nous est de constater que notre secteur d'habitation est à peu près dénudé de services de proximité.

- Nous suggérons que l'Office insiste pour que quelques commerces de dépannage et de santé, puissent se développer dans ce secteur sensible.

### **CONCLUSION**

Nous tenons, nous de la coopérative d'Habitation Val-Perché que ce projet se fasse et se développe. Nous croyons qu'il mettra en valeur notre milieu...mais nous insistons pour que les diverses instances du territoire rappellent au grand Promoteur privé toute l'importance de prendre en compte les premiers occupants...dudit territoire concerné.

Merci de nous avoir donné l'opportunité de nous exprimer.